

EMPLOYEUR

Ville de Val-d'Or

TYPE DE POSTE

Poste cadre permanent

HORAIRE

40 heures par semaine

RÉMUNÉRATION

Pouvant aller jusqu'à 96 038 \$

LES PLUS

- Horaire d'été
- Congés pour maladie
- Service de télémédecine
- Régime de retraite à prestations déterminées
- Assurances collectives
- Programme de reconnaissance
- Programme d'aide aux employés et familles
- Programme de référencement
- Perfectionnement offert
- Salle d'entraînement
- Club social

POUR POSTULER

Sur le site carrière ou



Date limite : 19 septembre 2024

CHEFFE / CHEF AUX OPÉRATIONS

(admissible au programme de référencement)

TA CONTRIBUTION

- Superviser et assurer le suivi des activités quotidiennes en caserne (prévention, formation et opérations);
- Veiller à l'application des directives, normes de santé et sécurité au travail, méthodes de travail, règlements en prévention des incendies et conventions collectives en vigueur;
- Participer à l'embauche, à l'accueil et à l'intégration du personnel syndiqué, les superviser, les former et évaluer leur rendement;
- Élaborer et tenir à jour les programmes d'inspection et de maintenance des véhicules, des équipements et de la caserne et s'assurer que les documents soient complétés adéquatement par ceux qui font les inspections;
- Superviser les périodes de pratiques et d'entraînement avec la participation des lieutenants puis évaluer les compétences du personnel ainsi que l'atteinte des objectifs poursuivis;
- Coordonner la formation en fonction des besoins de développement des salariés et des exigences gouvernementales;
- Donner des conseils techniques relevant de la prévention et de la formation et effectuer des suivis quant aux questions des citoyens en matière de prévention;
- Effectuer des vérifications auprès de la Centrale d'Appel d'Urgence lors d'anomalies ou de correctifs à apporter;
- Assurer une garde externe, en dehors des heures normales de travail, sur une base régulière;
- Agir à titre de personnel de soutien pour secourir les personnes et protéger les biens-incendie conformément au plan de sécurité civil;
- Planifier, organiser, diriger et contrôler le travail du personnel relié aux interventions;
- Assurer le commandement de toutes les interventions d'urgence en établissant le plan d'opération et la stratégie appropriée pour l'intervention en cause;
- Coordonner les activités de recherches des circonstances et causes des incendies.

NOTRE CANDIDATE IDÉALE OU CANDIDAT IDÉAL

- Possède un AEC ou DEC en sécurité incendie : programme « Prévention en sécurité incendie » et doit avoir la formation DEP ou Pompier II Instruction 1, Officier II. Une technique en prévention des incendies (TPI) sera considéré comme un atout très important;
- Est titulaire du certificat Officier II ou s'engage à obtenir cette certification à l'intérieur d'un délai de vingt-quatre (24) mois;
- Est reconnu instructeur actif à l'École National des Pompiers du Québec;
- Possède un minimum de trois (3) ans d'expérience à temps plein ou cinq (5) ans à temps partiel dans un service d'incendie. Une expérience d'un (1) an en gestion sera considéré comme un atout;
- Possède des aptitudes en gestion du personnel, a le sens de l'organisation, le souci du détail, un bon jugement, de l'initiative et démontre une rigueur professionnelle élevée;
- Possède une très bonne connaissance de la Suite Office et d'Internet.

TU AS LE PROFIL RECHERCHÉ?

Affichage 263E

Fais-nous parvenir ton curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation et d'une copie de tes diplômes d'études. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer tes compétences et connaissances.

Seuls les candidates et candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés.

Tu as un intérêt pour ce poste?

Fais-nous part de tes questions ou de tes besoins particuliers!

Une personne de l'équipe des ressources humaines se fera un plaisir de te donner des précisions.

À noter que la Ville de Val-d'Or applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature.